



141^e Assemblée de l'UIP

Belgrade (Serbie)
13-17 octobre 2019



FEM/30/A.1-rev.2
10 octobre 2019

Ordre du jour provisoire du Forum des femmes parlementaires

30^e session

*Dimanche 13 octobre 2019, 10 h 30 – 13 heures et 14 h 30 – 17 h 30
Amphithéâtre (rez-de-chaussée), Bâtiment B, Centre Sava*

I. EMPLOI DU TEMPS ET MODALITÉS DES DÉBATS

La 30^e session du Forum des femmes parlementaires se tiendra le 13 octobre 2019, de 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 17 h 30, dans l'amphithéâtre (rez-de-chaussée) situé dans le Bâtiment B, Centre Sava, à Belgrade (Serbie).

La session du Forum des femmes parlementaires est ouverte aux femmes et hommes parlementaires souhaitant participer aux différents débats qui s'y tiennent. La session doit être un lieu de débat spontané et dynamique. Aussi, le temps de parole est limité à trois minutes par intervention. Il n'y aura pas de liste d'intervenants établie à l'avance. En plénière, les participants pourront signaler leur souhait de prendre la parole en remplissant le formulaire d'inscription déposé sur leur bureau.

II. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

1. **Élection de la Présidente de la 30^e session du Forum des femmes parlementaires**
2. **Allocution de bienvenue**
3. **Adoption de l'ordre du jour**
4. **Activités relatives à l'égalité des sexes**
 - a) Rapport du Bureau des femmes parlementaires
Les participants seront informés des délibérations du Bureau à ses séances tenues à Doha en avril 2019 et à Belgrade le 13 octobre 2019.
 - b) Rapport du Groupe du partenariat entre hommes et femmes
Les participants seront informés des travaux et des recommandations du Groupe. Le Groupe œuvre pour l'égalité des sexes au sein de l'UIP. Il engage des réformes dans ce domaine et supervise leur mise en œuvre. Il est composé de deux hommes et de deux femmes, membres du Comité exécutif.
 - c) Informations sur les activités récentes de l'UIP en matière d'égalité des sexes
Les participants seront informés des activités récentes de l'UIP en matière d'égalité des sexes.

Les débats s'achèveront à 11 h 15.

5. Contributions aux travaux de la 141^e Assemblée dans une perspective de genre

Les participants seront invités à débattre du projet de résolution intitulé *Atteindre la couverture sanitaire universelle d'ici 2030 : le rôle des parlements pour garantir le droit à la santé* (Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme), qui est à l'ordre du jour de la 141^e Assemblée. Ils discuteront du projet de résolution dans une perspective de genre et formuleront des recommandations sur les amendements à présenter par le Forum des femmes parlementaires à la Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme. À cette fin, ils travailleront en deux groupes, chacun couvrant un sujet comme suit :

Le groupe 1 débattrà du thème : *Veiller à ce que la couverture sanitaire universelle réponde aux besoins des femmes et des filles.*

Le groupe 2 débattrà du thème : *Lever les obstacles juridiques, sociaux, économiques et financiers entravant l'accès des femmes et des filles aux services de santé.*

Après une brève présentation du projet de résolution, le Forum se scindera en groupes de discussion. Sur recommandation du Bureau, le Forum élira une présidente et une rapporteure pour chaque groupe. Les rapporteures soumettront les recommandations des groupes au Forum des femmes parlementaires lors de sa séance de l'après-midi.

Chaque groupe pourra débattre de 11 h 30 à 13 heures.

Le groupe 1 se réunira dans l'amphithéâtre (rez-de-chaussée), Bâtiment B, Centre Sava.

Le groupe 2 se réunira dans la salle 3/0 (rez-de-chaussée), Bâtiment A, Centre Sava.

Le Forum reprendra ses travaux à 14 h 30.

6. Réunion-débat sur le thème *Éliminer la discrimination dans la loi*

Cette réunion-débat est organisée en l'honneur du 40^e anniversaire de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF). Elle sera consacrée au rôle des parlements pour élaborer des lois favorisant l'égalité des sexes et lever les obstacles juridiques qui empêchent les femmes et les filles de jouir de leurs droits fondamentaux. Cette réunion sera également l'occasion d'une présentation et d'un échange de vues sur l'initiative *Égalité devant la loi pour les femmes et les filles d'ici à 2030 : une stratégie multipartite en faveur d'une action accélérée*, lancée par ONU Femmes en collaboration avec l'UIP et d'autres partenaires.

La réunion-débat s'achèvera à 16 h 30.

7. Élection au Bureau des femmes parlementaires

Le Forum des femmes parlementaires va pourvoir les sièges vacants du Bureau des femmes parlementaires :

- Une représentante régionale du Groupe Eurasie (fin de mandat en mars 2020) pour occuper le siège laissé vacant par Mme S. Sardaryan (Arménie) qui n'est plus parlementaire ;
- Une représentante régionale du Groupe des Douze Plus (fin de mandat mars 2022) pour occuper le siège laissé vacant par Mme O. Sotnyk (Ukraine) qui n'est plus parlementaire ;
- Une représentante régionale du Groupe africain (fin de mandat en mars 2020) pour occuper le siège laissé vacant par Mme J. d'A. Gakuba (Rwanda) qui ne sera plus parlementaire au moment de l'Assemblée à Belgrade

Les élections se tiendront sur la base des candidatures soumises par les groupes géopolitiques concernés.

8. Rapport des rapporteures des groupes de discussion

Les rapporteures présenteront leur rapport. Le Forum leur demandera ensuite de rédiger, en consultation avec la Présidente du Bureau des femmes parlementaires, des amendements visant à renforcer la perspective de genre dans le projet de résolution, lesquels seront présentés durant les débats de la Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme.

9. Lieu et date de la 31^e session du Forum des femmes parlementaires (Genève, avril 2020)

Débat paritaire

#PasDansMonParlement : stratégies nationales et régionales

Mercredi 16 octobre, salle 1/0 (rez-de-chaussée), Bâtiment A, Centre Sava, 9 h – 10 h 30

Ce débat paritaire a pour objectif de promouvoir le dialogue entre les femmes et les hommes à l'UIP et de les encourager à débattre ensemble de questions d'intérêt commun. La parole sera donnée à un même nombre de femmes et d'hommes, afin que les points de vue et les expériences des deux sexes soient clairement reflétés. On veillera à ce que la problématique de l'égalité des sexes soit abordée dans le débat.

Les délégations sont donc invitées à se faire représenter tant par des hommes que par des femmes à l'occasion de ce débat paritaire qui braquera les projecteurs sur les stratégies nationales et régionales pour mettre fin au sexisme, au harcèlement et à la violence dans les parlements.